

Les détails de votre kit visuel

Maison Martin · Annexe à la proposition commerciale · 6 octobre 2026

Cette annexe précise les fichiers prévus, votre participation et les critères de livraison du logo retenu.

Les fichiers que vous recevrez

Format	Usage et contenu
SVG · couleur et monochrome	Logo redimensionnable pour les supports de la boutique. Les contraintes de fabrication sont à vérifier avec votre prestataire.
PDF vectoriel	Logo destiné aux prestataires et aux documents. Export du logo ; aucune maquette de carte ni de vitrine.
PNG transparent	Réseaux sociaux et documents numériques. sRGB ; 2 000 px sur le côté le plus long ; couleur et monochrome.
Guide d'usage · PDF, 2 pages	Employer le logo, la palette et les typographies. Codes HEX/RVB ; noms et liens de licence des deux typographies recommandées.

Vos éléments et vos retours

1. Logo actuel, nom exact, textes et références visuelles le 7 octobre.
2. M. Julien Martin comme interlocuteur pour regrouper les retours.
3. Choix d'une piste et premier retour le 13 ; second retour le 15.
4. Validation finale le 16 octobre avant remise des exports.

Remise visée le 16 octobre si les éléments sont reçus le 7, le devis accepté et l'acompte reçu au plus tard le 8, puis les retours transmis aux dates convenues. Sinon, le calendrier est recalé ensemble.

Comment nous vérifierons la livraison

- Une seule piste finalisée ; les deux séries de corrections sont traitées.
- Toutes les variantes et tous les formats annoncés sont présents et ouvrables.
- Noms, palette et typographies du guide correspondent aux fichiers remis.
- Usages et licences sont précisés dans le devis et le guide ; pistes écartées exclues.

Ce qui reste hors périmètre

Maquettes de carte ou de vitrine, impression, pose, animation et achat de licences sont hors périmètre. Les mises en situation ne sont pas des fichiers de fabrication.

Usages prévus du logo final : vitrine, cartes et réseaux sociaux de Maison Martin, sous conditions reprises au devis. Pistes écartées exclues ; licences des polices tierces à obtenir séparément si nécessaire.